
Lutte à l'agrile du frêne : *FraxiProtec*^{MC}

Un outil de lutte biologique et efficace est maintenant disponible au Canada

Trois-Rivières, le 4 avril 2022 - GDG Environnement une filiale du groupe Kersia, est fière d'annoncer qu'elle a obtenu l'homologation de son produit, *FraxiProtec*^{MC}, une nouvelle méthode de lutte biologique contre l'agrile du frêne.

GDG Environnement est particulièrement heureuse de pouvoir contribuer à la valorisation d'une découverte scientifique québécoise. « Nous passons à l'étape de la mise en marché dans un contexte où les besoins sont criants » mentionne Mark Ardis, conseiller scientifique et développement des affaires chez GDG Environnement.

Dès 2016, GDG Environnement et des chercheurs de l'INRS-Institut Armand-Frappier et de Ressources Naturelles Canada ont entrepris des démarches afin de tester l'efficacité d'une méthode de lutte contre l'agrile du frêne, à l'aide d'un dispositif d'auto-dissémination du champignon *Beauveria bassiana* isolat CFL-A appelé *FraxiProtec*^{MC}. Depuis 2019, GDG Environnement poursuit ses démarches pour approfondir différentes questions de recherche reliées à l'efficacité du champignon, l'homologation et l'élaboration de l'étiquette du *FraxiProtec*^{MC}.

C'est donc le fruit d'une belle collaboration qui, aujourd'hui, résulte en cette nouvelle méthode de lutte qui s'appuie sur l'utilisation d'un champignon naturel du Québec. L'agrile étant un nouvel insecte dans notre écosystème, il n'a que peu de maladies et de prédateurs. Ce ravageur exotique envahissant progresse et décime rapidement les populations de frênes d'Amérique du Nord.

Ce nouveau système d'auto-dissémination contrôle les agriles au stade adulte. L'insecte attiré par le dispositif est mis en contact avec le champignon *Beauveria bassiana*, il se contamine et dissémine les spores chez ses semblables lors de l'accouplement.

L'installation des dispositifs est prévue au début du mois de juin. Il n'est donc pas trop tard pour s'attaquer à ce problème. Arboriculteurs et autres professionnels forestiers, n'hésitez pas à nous signifier votre intérêt en communiquant avec nous. GDG offrira le soutien technique pour l'installation des pièges.

QU'EST-CE QUE L'AGRILE DU FRÊNE ?

Originaire d'Asie, l'agrile du frêne a fait son apparition aux États-Unis et en Ontario en 2002, puis au Québec en 2008. Il serait probablement arrivé dans du bois d'emballage ou de stabilisation lors du transport maritime de marchandise et aurait trouvé refuge dans les forêts et les villes pour ensuite se propager par le bois de chauffage et l'échange de matériel végétal entre les pépinières. En tuant progressivement tous les frênes, ce ravageur exotique constitue maintenant une menace grave pour l'économie et l'environnement dans les zones urbaines et forestières devenant même une menace pour la santé humaine.

À PROPOS DE GDG ENVIRONNEMENT

GDG Environnement consacre son expertise au développement de solutions innovantes et responsables depuis 1984. Leader canadien dans le domaine du contrôle des insectes piqueurs à l'aide de larvicides biologiques, l'entreprise dessert aujourd'hui de nombreuses municipalités du Québec et dans tout l'est du Canada. La commercialisation du dispositif pour lutter contre l'agrile du frêne représente une continuité dans la mission de l'entreprise et son désir fondamental de toujours mieux servir sa clientèle. En 2019, GDG est devenue une filiale du groupe Kersia, leader mondial de la sécurité des aliments de la fourche à la fourchette. Le groupe Kersia est un acteur majeur et le partenaire de confiance en agroalimentaire, en industrie, en restauration-hôtellerie, en collectivités institutionnelles et en purification de l'eau, tout en procurant des solutions innovantes et à valeur ajoutée dans plus de 120 pays.

- 30 -

Pour plus d'information :

GDG Environnement
Tél. : 1-888-567-8567
gdg@kersia-group.com

